



TARIFS APPLICABLES AU 1^{ER} FEVRIER 2024

- **Tarifs hébergement** (pension complète) vous pouvez bénéficier de l'A.P.L.

Tarif des chambres EHPAD (Nouveaux entrants en 2024)	Tarif des chambres EHPAD (moins de 60 ans)
68.56 € par jour Soit 2 056.80 € par mois	66.83 € par jour Soit 1998.88 € par mois

En dehors de l'hébergement, ces tarifs comprennent les prestations suivantes :

- La restauration,
- La lingerie (l'établissement se charge du marquage du linge à l'entrée du résident),
- L'animation.

- **Tarif hébergement temporaire** (pension complète): 68.56 €/jour soit 2 056.80 €/mois.
- **Tarif hébergement bénéficiaire de l'aide sociale (à compter du 01.02.2024):** 54.91€/jour soit 1 647.30€/mois.

- **Tarifs dépendance au 1er juin 2024**

GIR 1-2	21.15 € par jour soit 634.50 € par mois
GIR 3-4	13.38 € par jour soit 401.40 € par mois
GIR 5-6 ou ticket modérateur	5.69 € par jour soit 170.70 € par mois

Le ticket modérateur est payé par tous les résidents.

❖ Repas invités 15.25 € l'unité

Déduction pour jours d'absences (hospitalisation ou convenance personnelle) à condition que l'établissement en soit préalablement avisé :

- Tarif hébergement : à partir de 3 jours consécutifs d'absences, la valeur du forfait hospitalier.
- Tarif dépendance : dès le 1^{er} jour d'absence.